

COMPTE RENDU CT ORLY/AG DU 05/12/2017

Effectifs Opérationnels

ORLY : malgré la mise en place du REEF, le temps d'obtention de la qualification ZZ ne diminue que très peu (seulement pour les sorties ENAC) alors que le nombre de stagiaires en formation est en baisse. L'obtention de la mention LOC dure notamment entre 15 et 18 mois et il faut compter entre 48 et 50 mois pour la ZZ.

Aérodromes du service AG : le BO global du service AG est de 76 contrôleurs ce qui est en dessous du BO prévu.

Le SNNA-FO dénonce la non-présentation d'un bilan effectif par aérodrome compte tenu du sous-effectif important et inscrit dans la durée sur les 8 terrains du service AG.

Le SNNA-FO renouvelle ses demandes pour permettre d'améliorer la situation dans ces organismes :

- ré-ouvrir l'alimentation en Emploi Réservé sur les terrains en fort sous-effectif comme Toussus-Le-Noble,
- trouver des solutions afin de « fidéliser » les contrôleurs et améliorer l'attractivité de ces terrains,
- plusieurs axes de réflexions ont été proposés par le SNNA-FO mais l'Administration n'a pas fait remonter nos revendications malgré leur soi-disant approbation (primes dédiées, améliorer les conditions de travail, reconnaissance des pics de trafic pour éviter le reclassement des terrains de F en G, créations de postes à la Sub Instruction afin de pouvoir optimiser la formation...).

Le SNNA-FO a renouvelé sa demande de création d'un poste d'assistant de subdivision Instruction ainsi qu'un poste d'instructeur régional. Ce dernier devrait être ouvert à la CAP de printemps 2018.

L'étude nationale de la mise en place d'adjoint chef CA est en cours. Les experts doivent rencontrer les CCA dans les mois à venir et remettre leur étude à la mi-février. En parallèle, l'Administration souhaite travailler sur les tâches attribuées aux CCA. Il semblerait qu'ils remplissent aujourd'hui des fonctions anciennement attribuées aux Commandants d'Aérodrome mais qui ne devraient plus être de leur ressort.

Le SNNA-FO suivra de près ce projet qu'il défend depuis le début afin d'alléger la charge de travail des CCA !

Aucune date concernant le reclassement de Pontoise n'a été communiquée, mais il est certain que ce ne sera pas courant 2018.

CMIT : Jamale BARBAR quitte son poste le 18 décembre pour prendre ses fonctions à Athis-Mons, le SNNA-FO lui souhaite une belle continuation et la remercie pour son efficacité et sa disponibilité. Un recrutement en CDD d'une durée de 7 mois a été réalisé malgré l'ouverture du poste en CAP ouvrier d'Etat. Cette ouverture de poste sera renouvelée à la prochaine campagne.



Evolution des terrains AG

Chavenay : le SNNA-FO déplore le retard pris sur les travaux d'agrandissement ainsi que sur la mise en place d'IRMA.

Malgré une première étude du SNIA et la validation d'une ligne budgétaire en juin 2016, une deuxième étude montre la nécessité d'un dépassement du budget de 50% ! Tant que celui-ci n'est pas accepté, les travaux ne commenceront pas, ce qui repousse la fin des travaux à 2019 !

Le SNNA-FO demande néanmoins qu'une étude soit faite pour permettre la mise en place d'IRMA avant les travaux d'agrandissement. Il est inconcevable aujourd'hui que des contrôleurs qui gèrent des journées à 600 mouvements aient pour seuls outils une paire de jumelles et un gonio !

Saint-Cyr : l'installation d'IRMA est terminée. Les modélisations du terrain sur le simulateur 2D ainsi que la programmation des exercices sont en cours afin de former les contrôleurs.

Meaux : Installation D'IRMA prévu pour décembre 2017.

Etampes : Installation D'IRMA prévu pour janvier 2018.

Toussus-Le-Noble : l'installation des nouvelles platines radio est prévue pour le 15 janvier 2018.

Concernant Chevreuse Info, le SIV mis en place à Toussus-Le-Noble, l'expérimentation est en cours jusqu'au 6 mars 2018. Les contrôleurs sont toujours en attente de réponse et de moyen de la part de l'Administration afin d'avoir les ressources suffisantes pour pouvoir pérenniser le projet.

Vos représentants SNNA-FO :

David PAOLETTI

Philippe SALVIAC

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail

Portable :

ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116

Email :

33704 MERIGNAC CEDEX

